



FICHE PÉDAGOGIQUE

Cette fiche pédagogique est réalisée dans l'objectif de présenter l'Équipe de France et d'expliquer son fonctionnement.

PRÉSENTATION SOMMAIRE DES COLLECTIFS COMPOSANT L'ÉQUIPE DE FRANCE DE ROLLER DERBY

- Directeur Technique National
- Conseiller Technique National
- Chargé-e de mission pour la Commission Roller Derby FFRS
- Staff du collectif féminin : au moins 1 Coach, 1 Line-up Manager
- Staff du collectif masculin : au moins 1 Coach, 1 Line-up Manager
- Intervenant(s) médical(aux) pour l'équipe

Les membres des staffs s'engagent sur une durée variable en fonction des obligations individuelles, du souhait de continuer dans le projet et des performances. C'est la Direction Technique Nationale qui valide les entrées et sorties ; le-la Chargé.e de mission de la Commission apporte son aide en publiant les appels à candidature quand cela est nécessaire.

FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL DES COLLECTIFS

L'Équipe de France de Roller Derby est composée de différents collectifs, actuellement deux, féminin et masculin. Rien n'empêche l'apparition d'autres collectifs dans le futur en fonction des attentes et besoins (Co-Ed, Junior...)

L'Équipe de France n'a pas de durée dans le temps, elle vit de façon continue avec des stages réguliers.

Les athlètes sont convoqué-e-s à des stages techniques sur le temps de préparation et sélectionné-e-s sur des charters au moment des compétitions. On dit alors d'un-e athlète qu'il-elle est dans le collectif France quand il-elle participe

au stage et on dit d'un-e athlète qu'il-elle est sélectionné-e en Équipe de France quand il-elle est sur un charter de compétition.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

L'Équipe de France tire ses ressources financières de plusieurs lignes budgétaires :

- Un financement direct par la FFRS, indépendant de la Commission
- Un financement par la Commission, grâce aux ressources des Compétitions fédérales
- Un financement propre issu des actions bénévoles des membres du collectif (organisation de bootcamps, merchandising, crowdfunding)
- Un financement spécifique via la Commission Médicale Fédérale

À titre d'exemple, la somme de ces lignes budgétaires s'élève pour la saison 2015-2016 à 21 919 €.

Il est également à noter le soutien financier de la FFRS qui peut effectuer des avances sur frais pour les dépenses des membres des collectifs liées à une compétition (transport, hébergement, etc.) Les sommes sont ensuite remboursées par chaque athlète ainsi aidé-e avec un échéancier.